



## Lettre ouverte à Antoine Dupont et tous les joueurs du XV de France.

Au pays des droits humains, un homme est  
incarcéré depuis 40 ans  
alors qu'il est libérable depuis 1999 !

**INACCEPTABLE !**

Tarbes, le 6 septembre 2023

Cher Antoine,

Notre démarche te surprendra peut-être, pourtant elle nous est apparue naturelle, normale, allant de soi.

Alors que tu te prépares avec toute l'équipe à entamer la conquête du titre mondial, comme nous l'espérons tous, en portant les couleurs du pays dans ce sport porteur des valeurs de solidarité s'il en est, nous voulons t'alerter sur le sort d'un homme incarcéré à Lannemezan, cette ville où tu es né le 15 novembre 1996.

Trois ans plus tard, en 1999, et alors qu'il était incarcéré depuis 1983, Georges Ibrahim Abdallah devenait libérable.

Pourtant, un quart de siècle plus tard, en 2023 cet homme âgé de 72 ans, combattant de la cause Paletsinienne, est encore incarcéré au centre pénitentiaire de Lannemezan et entame à présent sa quarantième année d'incarcération dans notre pays.

Monseigneur Jacques Gaillot, ce défenseur infatigable des plus pauvres, des déshérités, de la dignité à laquelle a droit tout homme, et disparu récemment était venu le rencontrer à plusieurs reprises et une dernière fois le 3 juin 2022, déclarant en conférence de presse :

**« Pour Georges Ibrahim Abdallah, c'est à un devoir d'humanité  
auquel la France doit répondre aujourd'hui ».**

A notre niveau, nous avons interpellé directement le Président Emmanuel Macron lors d'une visite dans notre département quelques jours après sa réélection.

Nous lui avons rappelé que l'Etat Français s'était refusé à deux reprises, à signer un arrêté d'expulsion pour le Liban alors que la justice française avait accordé la libération conditionnelle de Georges.

Le 8 juin dernier Georges Ibrahim Abdallah a déposé une nouvelle demande de libération conditionnelle-expulsion qui sera instruite par l'autorité judiciaire.

Si cette demande est approuvée, la France se doit d'autoriser Georges à regagner son pays.

Des députés, des associations, des syndicats, se mobilisent aujourd'hui pour demander la libération de Georges. A 72 ans, et après avoir passé plus de la moitié de sa vie en prison, il n'aspire qu'à une chose : rejoindre désormais son pays, le Liban, et retrouver ses proches.

Nous ne pouvons accepter dans notre pays un couloir de la mort qui ne dit pas son nom.

Jean Jaurès, en évoquant la justice, écrivait : **« dans la société moderne le mot de justice prend un sens de plus en plus précis et vaste. Il signifie qu'en tout homme, en tout individu, l'humanité doit être pleinement respectée et portée au plus haut. »**

Avec toi, avec vous, qui allez défendre les couleurs de notre pays, nous pensons que la France doit se montrer à la hauteur des idéaux d'égalité et de justice à portée universelle qu'elle défend.

C'est pourquoi nous nous adressons à vous, nous savons tout le sens que prendrait une expression, quelques mots de votre part pour appeler l'attention de l'opinion publique sur le sort de cet homme, pour refuser qu'un homme libérable depuis 1999 ne croupisse en prison jusqu'à la fin de ses jours.

Chaque action, chaque expression, est importante dans le combat pour les droits humains et les valeurs de solidarité.

Une parole de votre part contribuerait ô combien à rompre le mur du silence qui s'est érigé depuis tant d'années autour du sort de Georges Ibrahim Abdallah.

Nous espérons de tout coeur que vous sortirez vainqueurs de la finale du 28 octobre et que vous contribuerez également à votre niveau par votre expression à ce que le combat pour la liberté sorte également vainqueur au pays des droits humains.

Amitiés et fraternité.